

PROJET D'ACQUISITION DES ACTIVITES NUCLEAIRES DE GE STEAM POWER



Lors de son allocution du 11 février 2022, à Belfort, le Président de la République avait confirmé le rachat par EDF, des activités nucléaires de GE STEAM POWER.

Les turbines Arabelle passées sous pavillon américain lors de la cession des activités énergie d'Alstom à General Electric en 2014, équipent près d'un tiers des centrales nucléaires dans le monde, il était donc primordial qu'elles repassent sous pavillon français !



C'est ainsi que le **Comité d'Entreprise Européen EDF** (CEE) s'est réuni le 12 avril, en séance plénière extraordinaire, afin d'être consulté sur la dimension européenne de ce projet d'acquisition.

Pour la **CFDT** ce projet s'inscrit pleinement dans les enjeux stratégiques et de souveraineté du Groupe **EDF**, les activités acquises sont essentielles à la maintenance du parc existant comme à l'offre Nouveau Nucléaire pour les projets d'EPR et de SMR.



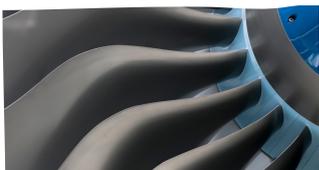
GE STEAM POWER - quelques données :

- Activités reprises : "Nouveau Nucléaire" et "Services à la base installée"
- 2 principaux clients : **EDF** et ROSATOM
- Principales implantations industrielles : Belfort, La Courneuve, Sanand en Inde et Rugby au Royaume-Uni
- 3401 salariés concernés dont 2 352 en France et 324 au Royaume-Uni
- Des compétences en Fabrication, Ingénierie, Qualité, Services de maintenance sur site, Approvisionnement/Achats, Services...



Enjeux et risques associés au projet :

- Quel avenir pour les salariés qui ne seront pas dans le périmètre du rachat, notamment sur des activités en déclin dans le cadre de la transition énergétique (centrales à vapeur non nucléaires), des emplois pourraient être menacés ?
- Détournement complexe des activités, montage juridique des nouvelles entités, séparation des systèmes d'informations, questions relative à la propriété intellectuelle, l'identification des compétences.
- La bonne intégration des salariés, avec une attention particulière pour celles et ceux qui doivent changer de lieu de travail (~150 personnes).
- Remise en cause de contrats existants en lien avec Rosatom pour ses projets neufs à l'export en Finlande, en Hongrie, en Turquie ou en Egypte. Cela impliquerait de racheter la trésorerie déjà encaissée et viendrait surtout amputer l'activité industrielle en particulier de l'usine de Belfort avec un risque sur les emplois.
- Le contexte social du site de Rugby au Royaume-Uni est compliqué, il sera primordial de suivre de près la situation.
- Quelles synergies entre métiers au sein du Groupe **EDF** (DIPNN, DPNT, Framatome...), notamment sur les fonctions industrielles : forge, soudage, ingénierie, intervenants... ?
- Quelle composition du pacte d'actionnaires à terme étant donné l'ajournement des discussions avec ROSATOM du fait de la guerre en Ukraine ?



AVIS CFDT

La **CFDT** au **CEE EDF** a insisté sur la nécessité de suivre cette acquisition lors des différentes étapes à venir. Nous serons vigilants quant aux impacts sur les entités au périmètre Europe du Groupe.

Ainsi, dans la continuité de son avis rendu en CSEC EDF SA, la **CFDT** a rendu un **avis favorable sur ce projet d'acquisition**.

L'avis majoritaire du CEE confirme cet avis favorable.

